

Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 21mars 2019

Présents : Mme ANTOINE, Mme DOUHET, Mme DUMAS, Mme LAGRANGE, M FAURIE, M. MALAURIE, M. MIGINIAC,

Excusés : Mme BRETON donne procuration à Mme ANTOINE, M. AUBESSARD

Absents : M. STOPYRA, Mme STOPYRA

Début de la réunion à 20h00

Désignation d'un secrétaire de séance

M. Serge FAURIE élu à l'unanimité par les membres du conseil.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Adopté à l'unanimité

Adoption du compte de gestion 2018

M. le maire soumet au conseil municipal le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018, dressé par Mme Chatain-Péronnin, receveur municipal.

Ce compte de gestion se trouve en concordance avec notre compte administratif. Les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		82 425.87	50 751.33		50 751.33	82 425.87
opés exercice	197 637.53	204 546.88	46 982.39	186 358.31	244 619.92	390 905.19
Totaux	197 637.53	286 972.75	97 733.72	186 358.31	295 371.25	473 331.06
résultat de clôture		89 335.22		88 624.59		177 959.81
restes à réaliser			175 809.70	118 331.53	175 809.70	118 331.53
totaux cumulés	197 637.53	286 972.75	273 543.42	304 689.84	471 180.95	591 662.59
résultats définitifs		89 335.22		31 146.42		120 481.64

Adopté à l'unanimité

Adoption du compte administratif

M. le maire sort de la salle. Mme ANTOINE prend la présidence de la séance.
Elle présente le compte administratif 2018 qui est en tout point concordant avec le compte de gestion de la perceptrice.

Adopté à l'unanimité

Affectation du résultat

Report excédentaire de fonctionnement :	89 335.22
Résultat définitif section investissement :	88 624.59
Restes à réaliser :	- 57 478.17
Excédent de financement section investissement :	31 146.42

Adopté à l'unanimité

Vote des 3 taxes

Il est proposé après avis de la commission des finances de fixer les taux de la façon suivante :

Taxe d'habitation :	6,20 %
Taxe foncière (bâti) :	6,96 %
Taxe foncière (non bâti) :	60,80 %

Adopté à l'unanimité

Subvention aux associations

Il est proposé après avis de la commission des finances d'attribuer les subventions suivantes à la condition que les associations aient fourni un bilan 2018 :

Association	Montant de la subvention
ASVC	100.00 €
Anciens combattants section Vitrac	400.00 €
Bibliothèque départementale de prêt	50.00 €
Comice agricole cantonal	80.00 €
Comité des fêtes	150.00 €
Les Compagnons de la Montane	150.00 €
Coopérative scolaire RPI	500.00 €
Don du sang	50.00 €
FSE	100.00 €

JMF Egletons	50.00 €
Parents d'élèves	505.00 €
Photos nature	100.00 €
Sapeur-Pompier de Corrèze	100.00 €
Sécurité routière	50.00 €
Divers non attribuées	615.00 €
Total	3 000.00 €

Adopté à l'unanimité

Budget communal 2019

FONCTIONNEMENT 2019

Dépenses			Recettes		
Comptes	Libellé	Montants	Comptes	Libellé	Montants
Chapitre 011 (fonctionnement courant)		94 600,00 €	00-2	Résultat reporté (Excédent 2018)	89 335,22 €
Chapitre 012 (frais de personnel + cotisations sociales)		122 331,17 €	Chapitre 013	(remboursement sur charges de personnel)	1 098,41 €
Chapitre 65 (indemnités élus + subventions)		26 800,00 €	Chapitre 70 (cantine, ventes, remb. Tulle aggro)		30 586,66 €
Chapitre 66 (intérêts)		3 790,50 €	Chapitre 73 (impôts)		50 100,00 €
Chapitre 67 (charges exceptionnelles)		7 550,00 €	Chapitre 74 (dotations)		75 462,26 €
Chapitre 14 (attribution de compens. Tulle aggro)		5 000 €	Chapitre 75 (location sdf + loyers)		8 150,00 €
Chapitre 042 (amortissements)		1 944,29 €	chapitre 78 (reprise provision assainissement)		7 283,41 €
TOTAL		262 015,96 €			262 015,96 €

INVESTISSEMENTS 2019

DEPENSES				
Comptes	Libellés	RAR 2018	Proposition	Bp 2019
0-20	Dépenses imprévues		6 983,45 €	6 983,45 €
00-1	Résultat reporté	€		
Chapitre 16				12 800,00 €
1641	emprunts cantine		7 600,00 €	7 600,00 €
	emprunts mairie		4 200,00 €	4 200,00 €
165	Cautions loyers		1 000,00 €	1 000,00 €
Chapitre 21				56 000,00 €
2183-258	téléphones portables		2 000,00 €	2 000,00 €
2184-271	mobilier mairie	8 000,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €
2152-278	nommage + numérotage voies	7 809,70 €	4 190,30 €	12 000,00 €
2183-282	ordi mairie		9 000,00 €	9 000,00 €
2182-274	tracteur tondeuse		20 000,00 €	20 000,00 €
2158-283	taille haie		1 000,00 €	1 000,00 €
Chapitre 23				180 000,00 €
231-269	Travaux mairie	160 000,00 €	20 000,00 €	180 000,00 €
TOTAL		175 809,70	79 973,75	255 783,45

RECETTES				
Comptes	Libellés	RAR 2018	Propositions	BP 2019
00-1	Résultat reporté		88 624,59 €	88 624,59 €
Chapitre 10				46 883,04 €
10222	FCTVA		46 883,04 €	46 883,04 €
Chapitre 13				118 331,53 €
132	subvention mairie	118 331,53 €		118 331,53 €
Chapitre 40				1 944,29 €
280412	amortissements		1 944,29 €	1 944,29 €
TOTAL		118 331,53	137 451,92	255 783,45

Adopté à l'unanimité

Admission en non-valeur

Madame le Trésorier de Corrèze informe la commune que des créances sont irrécouvrables. Les restes à recouvrer sont inférieurs au seuil de poursuite. Ainsi, elle demande l'admission en non-valeur de titres datant de 2016 et 2017 pour un montant de 0.60 € qui se décompose ainsi :

2016 : 0.40 €

2017 : 0.20 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur la somme de 0.60 €, un mandat sera émis à l'article 6541.

Adopté à l'unanimité

Fin de la séance à 21 heures 30